



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 20 septembre au 3 octobre 2014

Action institutionnelle

Marisol TOURAINE présente sa feuille de route au CSEP

Le 19 septembre, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, accompagnée de Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, a détaillé les perspectives d'actions du gouvernement en faveur de l'égalité professionnelle devant le **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle** : l'application des lois sur l'égalité professionnelle, l'accompagnement des entreprises, la mobilisation des acteurs locaux et la concrétisation de la priorité donnée à la mixité des métiers.

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Visite de Pascale BOISTARD au salon des micro-entreprises

Le 1^{er} octobre, Pascale BOISTARD s'est rendue au salon des micro-entreprises, à l'occasion de la **journée consacrée aux femmes entrepreneurs**. La secrétaire d'Etat aux droits des femmes a pris connaissance du baromètre **Caisse d'Epargne** des femmes entrepreneurs avant sa visite et une intervention en conclusion de la conférence « Créatrices, faites-vous accompagner ».

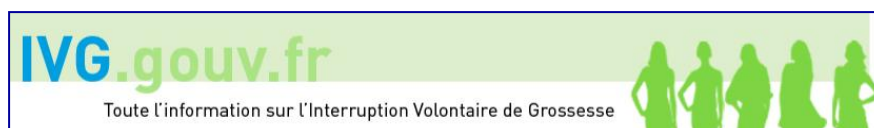


[Retrouver l'information et le dossier de presse sur notre site](#)

Un an d'information neutre et objective sur l'avortement

Il y a un an, à l'occasion de la journée mondiale pour l'avortement sûr et légal, le gouvernement lançait le site **ivg.gouv.fr** (synthèse du 30 septembre 2013). Ce site garantit l'accès à une information claire, accessible, objective et de qualité sur l'avortement sur Internet. Il permet à toutes les femmes confrontées à une grossesse non désirée de faire leur choix de manière éclairée, alors que de nombreux sites d'organisations opposées à l'avortement délivrent une information orientée, fallacieuse et culpabilisante sur l'avortement. A l'occasion de cet anniversaire, Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD ont réaffirmé l'attachement du Gouvernement à garantir le libre choix des femmes, à veiller au respect de leur droit essentiel à disposer de leur corps et au droit à l'IVG.

[Retrouver l'information sur notre site](#)



Devant l'ONU, Pascale BOISTARD réaffirme les droits fondamentaux des femmes

Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des droits des Femmes, est intervenue lundi 22 septembre à New York au cours de la session spéciale de l'**Assemblée générale des Nations Unies** consacrée au 20^e anniversaire du programme d'action de la conférence internationale du Caire sur la population et le développement. Elle a rappelé à cette occasion l'action de la France en faveur du respect des droits fondamentaux des femmes à disposer librement de leur corps, à prendre librement les décisions qui les concernent et l'engagement de notre pays pour que ces



droits soient reconnus par les Etats. Il s'agit notamment de permettre, sans aucune contrainte, discrimination ni violence, la liberté de choix en matière de sexualité, de procréation, de contraception ou d'interruption volontaire de grossesse (IVG).

[Retrouver l'information et le discours de Pascale Boistard sur notre site](#)

Octobre rose : mobilisation nationale contre le cancer du sein

Le cancer du sein est le premier cancer en nombre de cas et la première cause de décès par cancer chez les femmes en France. Une femme sur huit sera concernée dans sa vie par le cancer du sein et malgré cela, une femme sur trois en France ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement. Pour la 10^e année consécutive, octobre est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein. L'occasion de rappeler que cette maladie demeure, malgré les progrès thérapeutiques, **un enjeu de santé publique majeur**. A l'occasion d'Octobre rose 2014, [une nouvelle campagne d'information sur le dépistage organisé du cancer du sein a été lancée le 24 septembre](#), par Marisol TOURAINE, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Cette campagne est pilotée par



l'**Institut national du cancer** (INCA), en partenariat avec l'Assurance maladie (CNAMTS), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI). Dans le cadre d'« Octobre Rose »



et des actions de mobilisation et de sensibilisation contre le cancer du sein, la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes a reçu le 1^{er} octobre l'association le **Ruban de l'espoir**. La secrétaire d'Etat qui a allumé la flamme du Ruban de l'espoir, a profité de cette cérémonie pour réaffirmer l'engagement du gouvernement dans la lutte contre cette maladie.

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Expérimentation contre les impayés de pension alimentaire

Aujourd'hui, environ 40% des pensions alimentaires ne sont pas, ou irrégulièrement, payées en France. Cette situation fragilise les mères isolées qui vivent, pour le tiers d'entre elles, sous le seuil de pauvreté. Le gouvernement met en place dans 20 départements pilotes, à compter du 1^{er} octobre 2014, une expérimentation de 18 mois destinée à soutenir financièrement et concrètement le parent qui, après une séparation, ne parvient pas à obtenir le paiement de sa pension alimentaire.

[Retrouver l'information complète sur notre site](#)

« Pascale BOISTARD : mes ambitions pour les droits des femmes »

Le 17 septembre, le magazine **Elle** a rencontré Pascale BOISTARD. « Nommée le 26 août dernier pour faire appliquer la loi égalité », indique l'hebdomadaire, « elle n'échappera pas aux épineux débats sur la PMA ou la prostitution. Celle qui se décrit comme « très tenace » a déjà fixé sa ligne de conduite : faire progresser l'égalité tout en favorisant l'apaisement ». L'entretien a été mis en ligne.

[Retrouver l'entretien de Pascale Boistard au magazine Elle](#)

Colloque européen sur le bilan des études d'impact

Le colloque concernant la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les études d'impact a eu lieu le 30 septembre 2014 à l'**Assemblée nationale** (synthèse du 19 septembre). Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, Catherine COUTELLE, présidente de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, Danièle BOUSQUET, présidente du HCEfh, Stéphanie SEYDOUX et Emmanuelle LATOUR, respectivement cheffe et adjointe du Service des droits des femmes et à l'égalité, sont intervenues à cette occasion. Des expertes européennes ont aussi apporté leur pratique nationale sur la prise en compte de l'égalité dans leur législation. Plus de 140 personnes ont participé à cette manifestation. Deux documents utiles ont été mis en ligne sur notre site : un guide méthodologique titré « [Prendre en compte l'égalité entre les femmes et les hommes dans les études d'impact](#) », et son mémento intitulé « [Mieux prendre en compte l'égalité entre les femmes et les hommes dans les études d'impact des projets de loi](#) ».



Attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes



[Un décret \(n° 2014-1108\) du 1^{er} octobre 2014](#) relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes a été publié au **Journal officiel** du 2 octobre. La secrétaire d'Etat « connaît de toutes les affaires en matière de droits des femmes que lui confie la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes auprès de laquelle elle est déléguée. A ce titre, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures propres à favoriser le respect des droits des femmes et la parité et à accroître les garanties d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est associée à la préparation des travaux du comité interministériel aux droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes et suit l'exécution des décisions en la matière ».

Nominations au cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes

Par arrêté du 29 septembre 2014 (**Journal officiel** du 2 octobre) portant nomination au cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, sont nommés au cabinet de Pascale BOISTARD : Delphine CHAUFFAUT, conseillère en charge des questions sociales et de l'égalité professionnelle ; Claire SCHMITT, conseillère en charge des relations avec la société civile et de la lutte contre les violences faites aux femmes ; Alexandre CABRAL, conseiller en charge de la parité et des territoires ; Cloé KORMAN, conseillère en charge de l'éducation, de la culture et des stéréotypes ; Ihssane GHARBI, conseiller en charge de l'accès au droit et des dispositifs de soutien aux femmes ; Mathilde MARMIER, conseillère en charge des questions de société et des droits des usagers ; Catherine BISMUTH, conseillère en charge de la santé publique ; et Valério MOTTA, conseiller chargé de la communication et des relations avec la presse.

Nominations des adjoint-e-s du Défenseur des droits

Le Défenseur des droits a fait connaître les trois personnalités qu'il a choisies pour assurer les missions d'adjoints et d'adjointes auprès de lui. Dès juillet, il avait renouvelé les fonctions de Bernard DREYFUS, délégué à la médiation avec les services publics. Sur sa désignation, le Premier ministre vient de nommer par décret l'adjointe, Défenseure des enfants, et l'adjoint en charge de la lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité. Geneviève AVENARD, administratrice territoriale hors classe, actuellement directrice générale de l'association Acodege, sera son adjointe, Défenseure des enfants, vice-présidente du collège compétent pour les droits des enfants. Patrick GOHET, inspecteur général des affaires sociales, qui fut pendant plus de vingt ans directeur de l'UNAPEI, sera son adjoint en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, vice-président du collège compétent pour la lutte contre les discriminations. Les deux décrets du 26 septembre sont parus au Journal officiel du 27. Par ailleurs un avis relatif à la désignation des membres des collèges du Défenseur des droits a été publié au **Journal officiel** du 21 septembre.

[Retrouver l'avis relatif à la désignation des membres des collèges du Défenseur des droits](#)

Haute-Normandie : programmation interministérielle pour les droits des femmes

Le premier comité de pilotage de la programmation interministérielle pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes (PIDFE) en Haute-Normandie s'est tenu à Rouen le 26 septembre. Il a vu une mobilisation importante des partenaires de la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)**, avec la présence de près de 70 structures aux missions variées : services de l'Etat, collectivités, universités, fédérations professionnelles, associations, grandes écoles, ordres, CCI, etc. représentant tous les domaines d'action



de la politique des droits des femmes : lutte contre les violences, égalité professionnelle, mixité dans le sport, dans la culture, entrepreneuriat féminin, éducation, santé... Preuve de l'avancée de cette politique transversale dans les préoccupations professionnelles des différents partenaires, l'élaboration du PIDFE, coordonnée par la déléguée régionale aux droits des femmes sur la base de contributions de tous les partenaires aboutira à sa signature officielle en fin d'année.

Yvelines : appel à projet pour un accueil de jour pour les femmes victimes de violences

La **direction départementale de la Cohésion Sociale** du département des Yvelines lance un appel à projet relatif à la création et au financement d'un accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales. Le troisième plan interministériel (2011-2013) de lutte contre les violences faites aux femmes promeut la mise en place d'un accueil de jour par département dans le but de renforcer la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales en amont des situations d'urgence et en lien avec les dispositifs, actions, existants sur le territoire. Suite à ce plan interministériel, le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale a diffusé la circulaire n° 2012-158 du 13 avril 2012 relative au financement d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple dans chaque département. Le quatrième plan interministériel (2014-2016) de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, porte l'objectif de « consolider le dispositif d'accueil de jour » présent dans de nombreux départements. Il est apparu essentiel de développer dans les Yvelines une réponse permettant une prise en charge en amont des femmes victimes de violences au sein du couple, afin de prévenir les situations d'urgence, en particulier préparer, éviter, ou gérer le départ du domicile pour elles-mêmes et, le cas échéant, pour leurs enfants.

[Retrouver l'appel à projet sur le site de l'Etat dans les Yvelines](#)

Nominations au Service des droits des femmes et de l'égalité

Claire VERCKEN, chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité de Seine-Saint-Denis

Claire VERCKEN a pris ses fonctions de **chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes** au sein de la Direction départementale de la cohésion sociale de **Seine-Saint-Denis** en janvier 2014. Titulaire d'une maîtrise de philosophie (Paris IV Sorbonne) et d'un diplôme de psychologie appliquée (MBTI). Claire VERCKEN a commencé sa carrière comme formatrice puis comme responsable de formation. Elle occupait précédemment une fonction de cheffe de projet « diversité » à Pôle emploi, en charge en particulier de la prévention de la discrimination et de la promotion de la diversité. Dans ce cadre elle a conduit l'élaboration d'accords sur l'égalité professionnelle et le déploiement d'une politique favorable à l'égalité professionnelle et à la conciliation vie professionnelle et personnelle au sein de Pôle emploi (élaboration d'un diagnostic, définition d'objectifs et élaboration d'action). Claire VERCKEN a également travaillé à Pôle emploi à la mise en œuvre d'actions favorables à la progression des femmes durant les périodes de congé de maternité et d'adoption (signature de la charte de la parentalité) et à la mise en place de dispositions visant l'articulation entre activité professionnelle et personnelle. Claire VERCKEN est membre suppléante la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).



Patricia MAUVOISIN, collaboratrice à la DRDFE de Bretagne

Patricia MAUVOISIN a pris ses fonctions de **collaboratrice auprès de la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) de Bretagne** en avril dernier. Après un DUT « Commerce » et une expérience professionnelle dans la banque et les assurances, Patricia MAUVOISIN a intégré la fonction publique territoriale en 2001. Elle y a exercé le métier de secrétaire de mairie, puis de secrétaire générale dans des communes de moins de 2 000 habitants. A titre personnel, Patricia MAUVOISIN s'est investie dans le champ des droits des femmes. Elle a en particulier organisé, depuis quelques années, dans sa commune de résidence, des soirées de sensibilisation à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars). Le poste de collaboratrice à la DRDFE a été une opportunité pour mettre ses compétences professionnelles, notamment en matière de communication et de connaissances des collectivités territoriales, et ses convictions, au service de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Isabelle PAOLI, chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité de l'Oise

Isabelle PAOLI a été nommée **chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes** au sein de la Direction départementale de la cohésion sociale de **l'Oise** le 1^{er} mars dernier. Inspectrice hors classe des affaires sanitaires et sociales, Isabelle PAOLI a effectué sa formation professionnelle à l'Ecole nationale de la santé publique (ENSP) en tant qu'inspectrice, qu'inspectrice principale puis en tant que directrice adjointe. Elle a commencé sa carrière par plusieurs postes en direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) comme responsable de services d'aide sociale et de l'action sociale de l'Etat, puis comme responsable du pôle « politique sociale » à la direction régionales des affaires sanitaires et sociales de Rhône-Alpes. Au sein de la même DRASS, Isabelle PAOLI a ensuite été nommée à l'inspection régionale de la santé, en chargé de la conférence régionale de la santé. Elle a ensuite occupée les fonctions de directrice adjointe chargée du pôle social à la DDASS des Alpes-Maritimes, directrice adjointe chargée de la qualité et de la stratégie au centre hospitalier d'Abbeville, puis directrice adjointe à la DDASS de l'Oise. Ancien membre du conseil d'administration et du bureau de l'association des anciens élèves de l'ENSP (EHSEP).

Nous avons pris du retard dans l'annonce des arrivées au sein du réseau du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Alors que les prochaines journées nationales du SDFE se tiendront les 16 et 17 octobre à Paris, nous annonçons les nouvelles arrivées sur plusieurs synthèses, en leur souhaitant bien sûr la bienvenue au SDFE !

L'ONU appelle les hommes à se joindre au mouvement pour l'égalité des sexes



À l'occasion d'un événement spécial, le 20 septembre, au siège des Nations Unies à New York, **ONU Femmes** a lancé la campagne « He For She » (« Lui pour elle ») pour inciter les hommes et les garçons dans le monde entier à se joindre au mouvement pour l'égalité des sexes. « *Les États ont l'obligation de lutter contre la violence contre les femmes. Mais nous devons aussi changer les attitudes* », a souligné le Secrétaire général des Nations Unies, Ban KI-MOON. « *Les hommes sont responsables de la plupart des*

menaces et de la violence contre les femmes. Souvent, ces hommes sont proches des victimes - des pères, des maris, des amis ou des superviseurs », a-t-il ajouté. « *Nous devons dire aux hommes et aux garçons : ne soyez pas violents - exprimez-vous contre la violence et soutenez les droits de l'homme pour tous* ». Au cours des 12 prochains mois, la campagne « He for She » visera à mobiliser un milliard d'hommes et de garçons en tant que défenseurs de l'égalité des sexes et agents de changement. L'actrice Emma WATSON, **nommée en juillet ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes** (synthèse du 22 juillet), et chargée en particulier de promouvoir la campagne « He For She », participait à l'événement. Dans son plaidoyer, l'actrice a souligné à quel point l'égalité entre les hommes et les femmes - et donc le féminisme - est une question qui engage les deux sexes. « *Je veux que les hommes s'engagent. Afin que leurs filles, sœurs et mères puissent être libres de tout préjugé, mais aussi pour que leurs fils aient le droit d'être vulnérables et humains aussi, retrouvent cette partie d'eux-mêmes qu'ils ont abandonnés et, ce faisant, puissent être une version plus vraie et complète d'eux-mêmes* », a notamment déclaré Emma WATSON.

[Retrouver le site de « He For She »](#)



Féminisation du Conseil de sécurité de l'ONU

L'**Organisation des Nations Unies** a fait savoir dans un communiqué du 15 septembre qu'il y avait maintenant six femmes en poste sur les 15 ambassadeurs du **Conseil de sécurité**, un chiffre « historique », selon l'ONU, qui « *envoie un message fort pour la participation des femmes aux prises de décision* ». Le Conseil de sécurité, en charge du maintien de la paix et de la sécurité internationale, « *a longtemps été un bastion masculin* », rappelle l'organisation. Notons également qu'alors que les dirigeants-e-s du monde se réunissent actuellement pour la 69^e Assemblée générale de l'ONU, [ONU Femmes](#) organise une série d'activités et prône pour que l'égalité des sexes figure dans tous les domaines des discussions.

OTAN, une nouvelle représentante spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité

Le 4 septembre, Marriët SCHUURMAN, une diplomate néerlandaise, a été nommée représentante spéciale de l'**OTAN** pour les femmes, la paix et la sécurité. Elle a succédé le 1^{er} octobre à Mari SKÅRE. La titulaire de ce poste - créé en 2012 - a notamment pour mission de mieux faire connaître les politiques et les activités de l'OTAN concernant les femmes, la paix et la sécurité, en assurant leur coordination et en coopérant avec l'ONU et d'autres organisations concernées. Depuis deux ans, l'OTAN tient un rôle de plus en plus important pour ce qui est de renforcer et de promouvoir la mise en œuvre de la **résolution 1325** et des résolutions connexes du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.



Egalité, non discrimination, féminisme

Les Assises de l'IEC à l'offensive pour le genre et l'égalité

L'**Institut Émilie du Châtelet (IEC)** et la **Région Ile-de-France** organisent les Assises de l'IEC 2014 sur le thème « Offensives pour l'égalité » les **lundis 6 et 13 octobre** à l'Université Paris Diderot. Le premier jour proposera deux tables rondes autour du thème « Vive le genre » : « Troubles devant le genre », puis « Le genre "pour tous" ». La seconde journée sera consacrée aux « Politiques d'égalité », avec de nouveau deux tables rondes « L'égalité : un sport mondial pas comme les autres » et « Quelle éducation à la sexualité ? ».

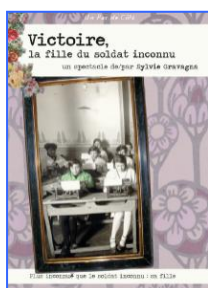
[Retrouver toutes les informations sur le site de l'IEC](#)



Droits de l'enfant, développement durable et solidarité internationale

Adéquations et **Réussir l'égalité Femmes-Hommes** organisent une [conférence-débat le mardi 14 octobre](#) à Paris : « La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), une lecture genrée », suite à la publication du guide « Guide pour la mise en œuvre de la CIDE à partir de l'approche de genre » (synthèses des 28 mai et 22 juillet). Par ailleurs, **Adéquations** propose [deux séminaires d'une demi-journée](#) de formation à l'approche de genre à Paris : le 10 octobre après-midi, « L'approche de genre dans le développement durable et la solidarité internationale », et le 11 décembre matin : « La Convention internationale des droits de l'enfant à partir de l'approche de genre, outil de promotion de l'égalité filles-garçons, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ».

Quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la Région Rhône-Alpes



Dans le cadre de **quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la Région Rhône-Alpes** (synthèse du 19 septembre), **Regards de Femmes** organise, le 13 octobre, une journée pour comprendre à travers des témoignages de tous horizons en quoi la laïcité offre un cadre incontournable pour accéder à l'égalité femmes-hommes et à la liberté des femmes à disposer de leur corps et de leur esprit par rapport à l'oppression de tous les intégrismes religieux dans le monde. « [La laïcité : une force et un bouclier pour les femmes](#) », toute la journée à la Mairie du 6^e arrondissement de Lyon. Toujours à l'occasion de la quinzaine, **Come Prod** et le **Festival Féminin Itinérant** organiseront plusieurs représentations de « [Victoire, la fille du soldat inconnu](#) », une pièce de Sylvie GRAVAGNA, qui, à travers les aventures très ordinaires de Victoire Bayart, dite « Chourinette », redonne vie aux oubliés de l'Histoire. « *Les ficelles du théâtre et du cabaret crochètent un récit alerte traversé d'émouvantes figures féminines. Léger comme une comédie musicale, sérieux comme du théâtre historique, un spectacle à l'humour caustique, sensible et documenté* », indique la présentation qui reprend un vieux slogan féministe : « *Plus inconnu que le soldat inconnu : sa fille* » !

Journée internationale de la bisexualité

Le 23 septembre a eu lieu à Paris le premier rassemblement pour la **Journée internationale de la bisexualité**. Pour combattre les idées reçues dont souffrent les personnes bisexuelles et lutter contre la biphobie. Plusieurs associations (Bi'Cause, Centre LGBT Paris/IDF, FièrEs, MAG Jeunes LGBT, SOS Homophobie, etc.) soulignent dans un communiqué que trop de personnes souffrent encore de ne pas voir leurs aspirations reconnues et admises par une « *société hétéronormative* ». Selon les associations la visibilité est une arme essentielle pour contrer les préjugés et les violences qu'ils entraînent. La **Journée internationale de la bisexualité** a été lancée aux États-Unis en 1999. Elle fait l'objet d'initiative en France depuis 2009.

Brigitte GRESY : « La société est crispée sur les couleurs bleu et rose »

L'Humanité du 17 septembre consacrait une page à l'ouvrage de Brigitte GRESY « [La vie en rose. Pour en découdre avec les stéréotypes](#) » (synthèse du 12 mai). « Spécialiste des politiques publiques dans le domaine de l'égalité entre les sexes », rappelle L'Humanité, « Brigitte GRESY signe un nouvel ouvrage qui souhaite en « découdre avec les stéréotypes ». Pour elle, derrière le consensus sur l'égalité, se cachent des conceptions très différentes de la société ».

« Le féminisme est-il soluble dans le nationalisme ? »

« En France comme en Europe, les débats concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'accès aux droits des lesbiennes et des gays a donné lieu à des affrontements politiques, qui ont fait resurgir les figures historiques de l'extrême droite et de la droite classique ». La **Librairie Violette & Co** présente un débat le **vendredi 10 octobre** sur le thème « [Le féminisme est-il soluble dans le nationalisme ?](#) », animé par Natacha CHETCUTI, sociologue, et Yvette CLAVERANE, journaliste.

La « Manif pour tous » de nouveau sur le pavé



La date a été annoncée longtemps à l'avance (synthèses des 29 août et 19 septembre), dimanche 5 octobre, la « Manif pour tous » appelle de nouveau à manifester dans les rues de Bordeaux et Paris. Manuel VALS, a tenté de répondre aux militants du mouvement anti « mariage pour tous », dans un entretien exclusif accordé à **La Croix** le 3 octobre. Le Premier ministre « affiche sa fermeté » contre la gestation pour autrui (GPA) à la une du quotidien catholique. Sous le titre « *La Manif pour tous attise les convoitises* », L'Humanité du 3 octobre souligne que « *les mouvements traditionalistes tentent de se relancer* », et dénonce « *une poussée réactionnaire à laquelle la droite fait les yeux doux et qui arrange bien le gouvernement* ». Dans un communiqué du 3 octobre, la **Coordination française pour le Lobby européen des femmes** (CLEF) rappelle son soutien à la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe et indique qu'elle « *sera solidaire des anti-manif pour tous* ». D'autres associations féministes, comme **FièrEs** par exemple, s'interrogent sur le tout nouvel intérêt du mouvement réactionnaire pour les droits des femmes. En effet de nouveaux slogans sont apparus sur le site de la « La Manif pour tous » comme « *La femme ne peut être exploitée* », « *L'humain n'est pas une marchandise* »... « *« La Manif pour tous » changerait-elle de bord ?* », se questionnent les **FièrEs** avec ironie.

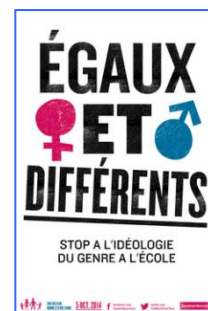
L'égalité femmes-hommes au cœur de la politique familiale et d'éducation

« L'égalité femmes-hommes doit être au cœur de la politique familiale et d'éducation », répond de son côté le **Laboratoire de l'égalité** dans un communiqué du 3 octobre. « *En l'espace de quelques mois, la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, qui devait être opérationnelle dès la rentrée 2014-2015, a été reportée à la fin de l'année et les crédits de 2013 alloués au développement des modes d'accueil des jeunes enfants ont été sous-consommés de 243 millions d'euros. Dans ce contexte, le Laboratoire de l'égalité rappelle l'impérieuse nécessité de placer l'égalité femmes-hommes au cœur de la politique familiale et d'éducation* ». L'association se penche sur trois aspects de la question : « *L'éducation à l'égalité à l'école doit être une priorité pour égaliser les chances des filles et des garçons, leur accorder les mêmes droits et accès* » ; « *Le partage du congé parental entre les deux parents est essentiel à la fois pour développer notre économie, pour favoriser l'émancipation des femmes, des hommes et renforcer l'équilibre au sein du couple et de la famille* » ; et « *Le développement des modes d'accueil des jeunes enfants individuels et collectifs est également un facteur déterminant pour le développement de l'emploi des femmes* ».



Et le débat sur le genre qui n'en finit pas...

Plusieurs nouveaux articles à signaler sur la question du « genre ». Dans **Le Figaro** du 18 septembre, Luc FERRY consacrait sa chronique au débat sous le titre « *Y a-t-il des « valeurs féminines ?* ». Le 20 septembre le journal dénonce un livre « *Débusqué par des « parents vigilants » de l'association VigiGender, partenaire de la Manif pour tous* » : « Que font les petits garçons? » un album de Nikolaus HEIDELBACH (qui propose cette année une version actualisé chez **Gallimard** : « Que font les petits garçons aujourd'hui ? »). Selon le quotidien, « *l'Académie de Nantes indique que ce livre « dérange » car il aborde « deux sujets tabous dans la littérature de jeunesse: la mort et la sexualité* », et « *propose un catalogue assez scandaleux de l'activité des petits garçons* ». **Le Monde** du 21 septembre souligne lui que « *le ministère prend son temps pour concrétiser son plan sur l'égalité filles-garçons* » et que « *les détracteurs des « ABCD de l'égalité » dénoncent leur retour sous un autre nom* ». Sous le titre « *Genre : le Conseil d'Etat critique l'école* », **Le Figaro** s'attaque à la **Ligne Azur** de lutte contre l'homophobie. « *Les « anti-genre » tentent de mettre un pied dans l'école* », annonçait enfin **Le Monde** du 28 septembre. Le quotidien explique que « *les militants « antiggenre », actifs sur les réseaux sociaux, n'avaient jamais - ou très rarement - franchi les portes de l'école. Ils s'en tenaient jusqu'à présent à des opérations de tractage devant les grilles, à des courriers aux chefs d'établissement, quand ils n'appelaient pas au boycott des cours* ». Mais le journal croit savoir que des parents dits « *vigilants* » proches de **La Manif pour tous**, comme dans la mouvance de Farida BELGHOUL, qui s'est autoproclamée présidente d'une **Fédération nationale de parents engagés et courageux** (FAPEC) pourraient déposer des listes lors des prochaines élections de représentants de parents d'élèves en octobre.



Belgique : une loi et un guide contre le sexisme

Dans un communiqué diffusé le 19 septembre, Melchior WATHELET, vice-Premier ministre belge, ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, se réjouit de la sortie de la brochure « *Anti-sexisme : mode d'emploi* ». « *En cette période de rentrée et de bonnes résolutions, 20 000 exemplaires de ce dépliant vulgarisant la loi contre le sexisme ont été envoyés, cette semaine, par le SPF Intérieur et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), aux associations de femmes, aux maisons de justice, aux parquets, aux communes, aux zones de police, etc.* », indique le ministre. Pour rappel, la loi du 22 mai 2014, tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public, est entrée en vigueur le 3 août dernier en Belgique (synthèses des 23 septembre 2013 et 12 mai 2014). Cette nouvelle loi belge est la première, à l'échelle internationale, à définir le concept de sexisme. Elle exprime un soutien clair à l'égard des victimes. **Le Soir** du 2 octobre revient sur la polémique lancée dans une carte blanche publiée par le quotidien néerlandophone **De Standaard** le 1^{er} septembre, et souligne que la loi est « *un texte à vocation pédagogique* ». Et le quotidien de rappeler les cinq critères pour que la loi s'applique.



[Retrouver l'information et le guide sur le site de l'IEFH](#)

« L'homme qui protégeait les femmes »

« *En Inde et dans d'autres pays en développement, avoir ses règles peut avoir des effets handicapants, voire mortels. Les jeunes filles et les femmes qui n'ont pas de serviettes périodiques ont le choix entre rester à la maison ou se servir de vieux chiffons ou de feuilles d'arbre qui peuvent entraîner des maladies. Selon une étude, seules 12 % des Indiennes porteraient des serviettes hygiéniques* ». Sous le titre « *L'homme qui protégeait les femmes* », **Le Monde** du 23 septembre publie une enquête sur Arunchalam MURUGANANTHAM, un habitant de Coimbatore, dans le sud-est de l'Inde, qui s'est lancé dans la fabrication de serviettes périodique grâce à une machine novatrice qui permet de fabriquer des protections hygiéniques à moindre coût.

Hommage

Décès d'Annie BUREAU, médecin gynécologue et féministe engagée

Annie BUREAU, médecin gynécologue et féministe engagée, est décédée le 17 septembre dernier. Annie BUREAU a beaucoup lutté pour le droit des femmes à disposer de leur corps et pour le droit à l'avortement. C'est grâce au travail d'expertise d'Annie BUREAU, pour l'**Association nationale des centres d'IVG et de contraception** (ANCIC), et à ses camarades de la **maternité des Lilas** et de la **Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception** (CADAC), que le Conseil régional d'Ile-de-France a voté en 2006 une délibération en faveur de l'amélioration de l'accès à la contraception et à l'IVG. Cette délibération prévoyait une campagne d'information « grand public » qui perdure encore aujourd'hui. Annie était appréciée pour son engagement pour faire avancer cette cause qui lui tenait tant à cœur, mais aussi son sérieux, sa gentillesse et sa disponibilité. Une militante inlassable des droits des femmes nous quitte. Un dernier hommage lui a été rendu le 25 septembre au Père Lachaise. Nous présentons nos condoléances à Emmanuelle et Julien BUREAU, ses enfants, et à ses amies.

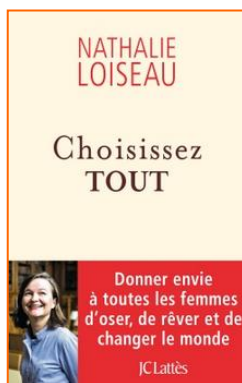


Egalité dans la vie professionnelle

Les femmes améliorent la performance des entreprises cotées

Selon **La Tribune** du 24 septembre, « les entreprises qui comptent davantage de femmes au sein de leur conseil d'administration ou aux principaux postes de direction enregistrent des rendements, des valorisations et des taux de distribution des bénéfices plus élevés ». Le quotidien économique cite un rapport du **Credit Suisse Institute**. Ce dernier présente la base de données « Credit Suisse Gender 3000 » issue des recherches menées dans le monde par l'institut, qui regroupe plus de 3 000 entreprises et 28 000 cadres supérieurs dans 40 pays. « Depuis le début de l'année 2012, les entreprises qui comptent au moins une femme au conseil d'administration ont enregistré une surperformance de 5 %, indépendamment du secteur d'activité. Une analyse de tendance depuis 2005 fait ressortir un rendement annuel composé supérieur de 3,7 % », affirme le rapport.

Nathalie LOISEAU : « Choisissez tout »



A l'occasion de la sortie de son livre « « Choisissez tout » (JC Lattès), Nathalie LOISEAU, directrice de l'ENA (synthèses des 18 octobre 2012, 21 mars et 17 décembre 2013) est à l'honneur du **Journal du Dimanche** du 7 septembre (« Nathalie Loiseau. La messagère de Marianne »), du **Figaro** du 22 septembre (« Les femmes n'ont pas à surjouer pour se faire accepter ») et de **Libération** du 29 septembre (« L'ambition est souvent mal vue chez une femme »). Selon le résumé de la maison d'édition, « Nathalie Loiseau nous raconte ses combats, ses rencontres, des situations tendres, drôles ou révoltantes. Elle nous livre une leçon de courage et d'optimisme où la « passion », la « curiosité » sont les maîtres-mots. Une histoire qui donne envie de ne renoncer à rien, de vivre pleinement sa vie de femme, de mère, de repenser nos rapports au travail et aux hommes ».

Bretagne : un réseau social pour inciter les femmes à entreprendre



Un réseau social, intitulé « Femmes de Bretagne », destiné à aider les Bretonnes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, en fédérant notamment les acteurs de la création d'entreprise, a été lancé le 26 septembre à Brest. « *Un réseau social qui met en lien sur un territoire donné des femmes pour aider les porteuses de projet ça n'existait pas encore en France* », a expliqué Marie ELOY, directrice du réseau gratuit, dont la particularité est aussi de fédérer l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise. Au-delà de l'accès à une communauté de femmes réunies autour de la création ou de la reprise d'entreprise, il s'agit en effet de leur donner accès aux structures spécialisées dans l'accompagnement de projets, comme le financement (d'après l'**Agence France Presse**).

Les personnels du Paris-Vendôme arrachent une revalorisation

Après avoir rendu compte du mouvement, plusieurs journaux soulignent la victoire des femmes de chambre au **Park Hyatt Vendôme** (synthèse du 19 septembre) : « *Les femmes de chambre arrachent 420 euros de plus par mois* » (**L'Humanité** du 24 septembre), « *Les sous traitées du Park Hyatt mieux traitées* » (**Libération** du 24 septembre), « *Victoire des femmes de chambre au Park Hyatt Vendôme* » (**Le Monde Éco & Entreprise** du 25 septembre), « *Pour elles, c'est le défilé de la victoire !* » (**L'Humanité Dimanche** du 25 septembre). Selon les journaux la lutte se poursuit dans d'autres établissements.

« La féminisation du secteur du transport est en route »

Le monde des transports est perçu par beaucoup comme exclusivement masculin. Pourtant les métiers des transports font partie de ceux qui connaissent une féminisation croissante. **L'Info Formation** du 1^{er} octobre consacre un reportage à la féminisation de ce secteur. Le magazine spécialisé souligne qu'aujourd'hui, la formation professionnelle est appelé à contribuer à la lutte contre les stéréotypes.

L'affiche de « J'aime ma boîte » fait fuir les sponsors

« *Depuis plus de dix ans, Sophie DE MENTHON, cheffe d'entreprise polémiste bien connue des plateaux de télévision et de radio (elle a longtemps été chroniqueuse des « Grandes Gueules » sur RMC) et présidente du mouvement patronal Ethic, anime l'opération « J'aime ma boîte ». Une journée qui vise, chaque année, à promouvoir l'image de l'entreprise* », raconte **Le Figaro économie** du 20 septembre. Mais selon le quotidien, l'affiche de l'édition 2014 (une chef d'entreprise... habillée d'une combinaison de latex rouge, de hautes bottes et munie d'une cravache, ci-contre) a fait fuir les sponsors...



Une femme, Stéphane PALLEZ, devrait prendre la tête de la Française des jeux

Selon **Le Monde** du 2 octobre, pour remplacer Christophe BLANCHARD-DIGNAC, l'actuel PDG de la **Française des jeux** (FDJ), qui brigait un quatrième mandat, l'exécutif envisage de nommer une femme, Stéphane PALLEZ. Depuis 2011, cette énarque de 55 ans est PDG de la Caisse centrale de réassurance (CCR), une société entièrement détenue par l'Etat. Elle avait auparavant été directrice financière déléguée de France Télécom, pendant quelques années. Mais l'essentiel de sa carrière s'est déroulé à la direction du Trésor. De 1991 à 1993, elle a notamment conseillé deux ministres successifs de l'économie de François MITTERRAND, Pierre BEREGOVY puis Michel SAPIN.

Le mécanisme finlandais de discrimination positive en faveur des femmes invalidé

Dans un arrêt rendu le 3 septembre, la **Cour de justice de l'Union européenne** (CJUE) invalide la loi finlandaise prévoyant un mécanisme de discrimination positive en faveur des femmes en matière d'accidents du travail. La Cour de Luxembourg a considéré que l'indemnité forfaitaire liée à un accident du travail ne devait pas être calculé en fonction du sexe du travailleur, mais seulement en fonction d'autres facteurs, tels que l'âge ou encore l'espérance de vie moyenne dans son secteur.

Japon : l'égalité hommes-femmes peut stimuler l'économie

L'**Observateur de l'OCDE** (n° 298 - 2014) publié par l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE) se penche sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au Japon, l'archipel nippon, où les postes décisionnaires sont essentiellement occupés par des hommes. Selon **L'Observateur**, « dans tous les pays, il est difficile de concilier activité professionnelle et vie de famille, mais cela est d'autant plus vrai au Japon. Encore plus qu'ailleurs dans l'OCDE, les Japonais et les Japonaises doivent choisir entre famille et travail. Les hommes choisissent le travail, les femmes moins, mais dans l'ensemble, les naissances sont rares et l'emploi des femmes est trop faible. Ces défaillances sont de plus en plus importantes et doivent être redressées ».



Christine LAGARDE, directrice du FMI, ne disait pas autre chose lors de son intervention à la **World Assembly for Women** à Tokyo (synthèse du 19 septembre), pour encourager le Japon sur la voie d'« une société où les femmes peuvent briller ».

[Retrouver l'article sur le site de l'OCDE](#)

Parité et vie politique

Elections sénatoriales 2014 : une progression de la parité freinée

Dans un communiqué du 29 septembre, le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) commente les résultats des élections sénatoriales et constate que la progression de la parité est freinée par des « stratagèmes anti-parité ». « Suite aux élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014, le Sénat compte désormais un quart de femmes », souligne le Haut Conseil. « Le pourcentage de femmes sénatrices a légèrement progressé passant de 22 % à l'issue des élections de 2011 à 25 % aujourd'hui : 10 femmes de plus font leur entrée au Palais du Luxembourg (87 femmes sur 348 sièges de sénateurs en 2014, contre 77 en 2011) ». « Cette avancée timide de la parité aurait dû être plus importante », souligne le HCEfh. Devant le portrait du sénateur type (un homme de 65 ans), les associations sont plus sévères. Le Sénat est la « Haute Assemblée du Machisme », s'exclament les **efFRONTé-e-s**, alors que **Osez le féminisme** ! voit dans les élections sénatoriales, des « petits arrangements entre hommes ». **Elles aussi** souligne que « malgré l'application de la loi du 2 août 2013 avec dix-sept départements passant au scrutin de liste et un collège électoral plus proche de la parité, les résultats sont peu encourageants ». Et de se demander « à quand la parité ? ». Enfin plusieurs médias et associations reviennent sur les propos de Stéphane RAVIER, l'un des deux nouveaux sénateurs FN élus le 28 septembre, également maire de secteur de Marseille. En septembre 2013 sur **Canal Plus**, dans l'émission « Salut les Terriens » de Thierry ARDISSON, le futur sénateur, réagissant à propos de l'éventuelle légalisation du cannabis : « on pourrait légaliser le viol aussi. Le viol, finalement, c'est un rapport amoureux, qu'une partie des deux souhaite. La deuxième pourrait faire un effort ». Plusieurs médias tentent de minimiser le propos, n'y voyant qu'« une analogie par l'absurde maladroite et choquante »...

Une tribune pour la défense de Najat VALLAUD BELKACEM

« Après les violentes attaques racistes envers la garde des Sceaux, Christiane TAUBIRA, et les rumeurs malveillantes autour des ABCD de l'égalité, la situation politique se dégrade encore : aujourd'hui, c'est autour de la ministre de l'Éducation, Najat VALLAUD-BELKACEM, une jeune femme d'origine marocaine, que se concentrent les attaques ». Sous le titre « [Vallaud-Belkacem : non au sexisme et au racisme](#) », **Libération** du



23 septembre a publié une tribune de plus de soixante syndicats, associations et collectifs pour appeler « solennellement le gouvernement à développer plus que jamais des politiques : de lutte contre les stéréotypes sexistes, homophobes et transphobes ; contre les discriminations fondées sur la religion, la classe, l'origine ; en faveur de l'égalité femmes-hommes ».

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Clandestinité de l'avortement : 47 000 femmes en meurent chaque année dans le monde

A la veille de la **Journée internationale pour la dépénalisation de l'avortement**, dimanche 28 septembre, le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) attire l'attention des pouvoirs publics, [dans un communiqué mis en ligne sur son site](#), sur l'enjeu que constitue la reconnaissance du droit à l'avortement alors qu'encore 49 % des avortements dans le monde sont non médicalisés. Ainsi, les avortement clandestins provoquent tous les ans la mort d'environ 47 000 femmes des suites d'infections, d'hémorragies, de blessures utérines et des effets toxiques des agents utilisés pour provoquer un avortement.

Journée mondiale de la contraception

Le 26 septembre, on célébrait la **Journée mondiale de la contraception**. Elle est soutenue par de nombreuses organisations non-gouvernementales dans différents pays et a pour but essentiel la réduction du nombre de grossesses non désirées dans le monde. L'occasion pour de nombreux centres d'organiser des journées d'information. Signalons que la veille, **Libération** annonçait que le « 190 », premier centre de santé sexuelle à ouvrir en France, est à bout. « *En manque de fonds alors que son bail arrive à terme, l'association parisienne devra être relogée* », indique le quotidien.

Le projet de loi espagnol contre l'avortement officiellement abandonné

Comme annoncé (synthèse du 19 septembre), Mariano RAJOY a confirmé le 23 septembre les rumeurs de l'abandon de la loi anti-IVG qui courraient depuis plusieurs jours. L'information est reprise dans la plupart des journaux des 24 et 25 septembre (« *L'offensive anti-IVG de Mariano RAJOY avortée* », **Libération** ; « *Le gouvernement espagnol renonce à limiter l'avortement* », La Croix ; « *RAJOY recule sur l'IVG* », **L'Humanité** ; « *L'Espagne enterre son projet de loi antiavortement* » ; **Le Monde**). On soulignera que le ministre de la justice, Alberto RUIZ-GALLARDON, qui avait porté le projet, a annoncé sa démission du gouvernement et son retrait de la vie politique. Le jour même, **Osez le Féminisme !** se réjouit dans un communiqué de cette « *victoire pour les droits et libertés des femmes en Europe et dans le monde, qui constitue une brèche dans la dynamique réactionnaire à l'œuvre en Europe* ». Le 24 septembre, la **Ligue du droit international des femmes** (LDIF), la **Coordination pour le lobby européen des femmes** (CLEF) et les **Féministes en mouvement** (FEM) publient un communiqué pour souligner que « *du fait des alliances entre religions et de leur poids dans le système des Nations Unies, ce droit fondamental des femmes continu d'être bafoué* ». « *Il est temps que cela cesse* », s'exclament les associations. « *L'Union Européenne doit donner l'exemple en reconnaissant un Droit européen de l'avortement libre et gratuit pour toutes* ».

Xavier DOR prêt à continuer le combat « jusqu'à sa mort et même au-delà »

Xavier DOR, militant anti-avortement multirécidiviste, condamné à 10 000 euros d'amende en 2013 pour s'être introduit à deux reprises dans les locaux du Planning familial à Paris, Xavier DOR avait fait appel du jugement (synthèses des 23 et 30 septembre 2013). Il était jugé le 22 septembre devant la cour d'appel de Paris. « *Xavier DOR, les litanies d'un multirécidiviste anti-IVG* » (**Libération** du 22 septembre), « *Xavier DOR, récidiviste de l'anti-avortement* » (**L'Humanité** du 24 septembre). L'avocat général a requis la confirmation de la condamnation à 10 000 euros d'amende. La décision a été mise en délibéré au 27 octobre.



Budget de la sécurité sociale : le congé parental pourrait être raboté pour les mères

Nous ne reviendrons pas sur les très nombreuses retombées dans la presse (29, 30 septembre et 1^{er} octobre sur les mesures d'économie sur la branche famille de annoncées par le gouvernement. L'ensemble des médias constatent un « *tour de vis* » et des « *économies qui fâchent* ». Plusieurs journaux se penchent plus spécifiquement sur les mesures prévues pour la durée maximale du congé parental qui pourrait passer de trois ans à 18 mois pour les femmes. « *Le gouvernement dévoie le principe d'égalité entre les femmes et les hommes* », estime par exemple **L'Humanité** du 30 septembre. **Le Laboratoire de l'égalité** avait anticipé les annonces et, dans un communiqué du 28 septembre, rappelait que si il « *attire l'attention depuis 2010 sur les dangers d'un congé parental trop long et pris quasi exclusivement par les femmes, il avait subordonné sa diminution à un développement de modes d'accueil des jeunes enfants suffisant pour ne pas faire obstacle au travail des femmes et à une revalorisation du complément de libre choix d'activité* ». « *Sans autre changement, la mesure proposée par le gouvernement de réduire de trois ans à 18 mois le congé parental à la naissance du deuxième enfant apparaît exclusivement destinée à faire des économies* », souligne l'association. Le 30 septembre le **Collectif national pour les droits des femmes** dénonce « *une égalité femmes/hommes en trompe l'œil* » et « *un véritable marché de dupes* ».

Le recours à la PMA à l'étranger ne fait pas obstacle à l'adoption



La Cour de cassation devait rendre le 22 septembre des avis attendu par des tribunaux (synthèse du 19 septembre). La plus haute juridiction de l'ordre judiciaire avait été saisie par les tribunaux de grande instance d'Avignon et Poitiers pour trancher sur l'adoption d'un enfant conçu par PMA à l'étranger par la conjointe de la mère. Dans ses deux avis, la Cour de cassation écarte la solution fondée sur la fraude à la loi en matière d'insémination artificielle avec donneur anonyme pratiquée à l'étranger.

En effet, en France, certes sous conditions, cette pratique médicale est autorisée : dès lors, le fait que des femmes y aient eu recours à l'étranger ne heurte aucun principe essentiel du droit français. La Cour tire ainsi les conséquences de la loi du 17 mai 2013, qui a eu pour effet de permettre, par l'adoption, l'établissement d'un lien de filiation entre un enfant et deux personnes de même sexe, sans aucune restriction relative au mode de conception de cet enfant. La Cour rappelle cependant que, conformément à l'article 353 du code civil et aux engagements internationaux de la France, l'adoption ne peut être prononcée que si les conditions légales sont remplies et si cette même adoption est conforme à l'intérêt de l'enfant. Ainsi, le recours à l'assistance médicale à la procréation (AMP) à l'étranger, par insémination artificielle avec donneur anonyme, ne fait pas obstacle à ce que l'épouse de la mère puisse adopter l'enfant ainsi conçu. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochaine synthèse.

[Retrouver le communiqué de la Cour de cassation](#)

Ebola : l'épidémie ne toucherait pas les femmes plus que les hommes

« Ebola, l'épidémie touche-t-elle plus les femmes que les hommes ? », **La Croix** du 29 septembre relance la question alors que le cap des 3 000 victimes vient d'être franchi. Selon le quotidien, « des chercheurs redoutent une nouvelle explosion du nombre de malades d'Ebola si la lutte ne progresse pas ». Ils montrent également que, contrairement à une idée largement reprise, les femmes ne sont pas plus infectées que les hommes par le virus, même si au début de l'épidémie, il semble qu'il y ait eu plus de femmes infectées car elles se sont retrouvées en première ligne pour soigner les malades (synthèse du 29 août). « Les chercheurs n'ont en tout cas aucun élément permettant de penser que les femmes aient une plus grande sensibilité au virus », explique **La Croix**.

Lutte contre les violences

« Marchons avec Rosen pour l'abolition de l'esclavage sexuel ! »



Rosen HICHER, qui a été prostituée pendant vingt ans, marche en ce moment de Saintes à Paris, soit 800 km à pied, pour demander au monde politique l'abolition de la prostitution (synthèse du 6 septembre). Plusieurs associations, et en particulier le collectif **Abolition 2012** ou **Zéromacho**, ont lancé des appels à « toutes les forces progressistes » pour soutenir la marcheuse et venir marcher avec Rosen lors de sa dernière étape dans Paris, prévue le **dimanche 12 octobre**. Le rendez-vous est fixé le matin à partir de 10 h 30 porte d'Orléans, « pour l'accueillir, la saluer et l'encourager dans sa dernière étape : la traversée de Paris ». La **secrétaire d'Etat aux droits des femmes**, Pascale BOISTARD, a fait savoir qu'elle participerait à la marche de Rosen HICHER contre l'esclavage sexuel le 10 octobre lors de l'étape d'Evry, puis le dimanche 12 octobre pour son arrivée à Paris.

[Retrouver le blog de Rosen Hicher](#)

Harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur

Les Cahiers du CEDREF sont une revue pluridisciplinaire féministe de parution annuelle. La revue est rattachée au **Centre d'enseignement, de documentation et de recherche pour les études féministes** (CEDREF) de l'Université Paris Diderot. Le CEDREF avait organisé une journée d'étude en octobre 2013 sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur. Le numéro 2014 est titré « *Harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur : quand l'impunité et la pédagogie font mauvais ménage* », et est coordonné par Azadeh KIAN.

Une bande dessinée témoignage sur les violences faites aux lesbiennes

La Boite à bulles et **Amnesty international** ont conçu et publient en partenariat « Noxolo », une bande dessinée de témoignage sur la violence faite aux femmes homosexuelles en Afrique du Sud. « En 2013, Nalaxa est policière au poste de New Tsakane, à l'est de Johannesburg. Sur son bureau, des dossiers à trier et à classer. Parmi ceux-ci, l'un brûle les mains de la jeune femme : celui de Noxolo, une mère de 2 enfants, âgée de 24 ans qui fut violée puis battue à mort en 2011. Pourquoi ses tortionnaires n'ont-ils pas été identifiés et appréhendés ? N'y avait-il pas moyen de recueillir les indices nécessaires ? Et son orientation sexuelle ne serait-elle pas à l'origine du calvaire qui lui a été infligé, dans une Afrique du sud où le « redressement de lesbiennes » est une pratique sinistrement répandue ? ».



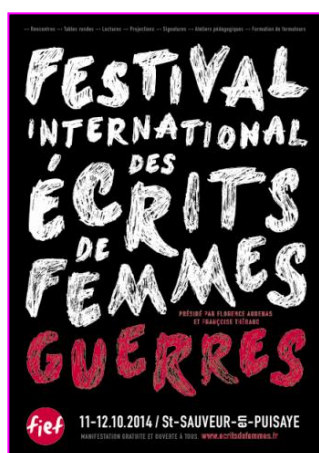
Culture, communication

Un concours pour les futurs journalistes

Le **Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)** est l'opérateur de l'éducation aux médias et à l'information du ministère de l'Éducation nationale. Il est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif français depuis 1983, et a pour mission d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias. A ce titre, il organise depuis trois ans, en partenariat avec **Causette, Les Nouvelles News** et **TV5Monde** un concours d'éducation aux médias destiné à sensibiliser les élèves à la question du sexisme. Les élèves (premier et second degrés) doivent envoyer un article individuel ou collectif avant le **3 avril 2015** au CLEMI. L'article (billet d'humeur, entretien, portrait, reportage, éditorial, dessin de presse...) doit interroger ou déconstruire les stéréotypes sexistes (homme et/ou femme). L'actualité peut être source d'inspiration, mais pas exclusivement. Les élèves peuvent travailler sur la question du sexisme dans les médias, le sport, la mode, l'école, la famille, une liste non exhaustive ! Le jury se réunira fin avril 2015 pour choisir les articles qui feront l'objet d'une publication papier ou web. Les meilleurs articles seront publiés dans le magazine Causette et sur les sites des Nouvelles News et du CLEMI.



[Retrouver les détails du concours sur le site du CLEMI](#)



Festival International des écrits de Femmes

« *Guerres de religion, Fronde, Révolution française, Guerres d'Empire, Commune, Révolutions russes, Première et Deuxième Guerres mondiales, Guerre d'Algérie, conflits liés à la décolonisation, jusqu'aux grands conflits actuels, à chaque période troublée et douloureuse de notre Histoire, les femmes ont fait entendre leur voix* ». Rappeler la place des femmes dans la guerre, faire redécouvrir leurs écrits, nombreux, qui ont la guerre pour sujet est l'objectif de la troisième édition du **Festival international des écrits de femmes** qui se déroulera les **samedi 11 et dimanche 12 octobre** prochains à Saint-Sauveur-en-Puisaye, sous la présidence de Florence AUBENAS et Françoise THEBAUD.

[Retrouver le site du festival et le programme](#)

Rencontres « Film Femmes Méditerranée »

Quand on sait que seuls 10 à 25 % des réalisateurs en France sont des réalisatrices, on comprend mieux l'importance de ces 9^e Rencontres **Films Femmes Méditerranée (du mardi 7 au mardi 14 octobre)**, dont le but est de mettre en lumière, le travail de ces femmes des deux rives de la Méditerranée. Au programme de cette édition, pas moins de trente films, fictions et documentaires, animation, courts et longs métrages, inédits et avant-premières produit dans onze pays méditerranéens, des débats et de la musique. Après le succès de 2013, les Rencontres 2014 « *se placent résolument sous le signe de la diversité et de l'innovation avec une programmation ancrée dans l'actualité, faisant un large écho aux luttes des femmes des pays du sud pour exister et créer pleinement* ».

[Retrouver le site des rencontres Films Femmes Méditerranée](#)



Festival d'automne de Paris : « l'automne à tire d'elles »

Du 4 septembre au 31 décembre se déroule à Paris le traditionnel **Festival d'automne**. « *La scène, univers masculin ? Le Festival d'automne de Paris s'efforce de démontrer le contraire en conviant une pléiade de metteuses en scène. Hasard ou coïncidence, la question du genre est au centre de cette 43^e édition* », souligne **Le Monde** dans le supplément que le quotidien consacre au festival (daté du 5 septembre). la 43^e édition du Festival d'automne convie en effet cette saison des figures féminines émergentes. « *Qui abordent comme un leitmotiv dans la moitié de leurs spectacles des problématiques de sexe et de genre, avec un objectif en tête : perturber* ».

[Retrouver le site du festival d'automne de Paris](#)



Un numéro 100 % femmes : L'Œil fait genre

Le magazine consacré aux arts plastiques, **L'Œil** (n°672 d'octobre 2014), rend hommage et consacre ses pages aux femmes, à toutes celles qui, artistes, muses et épouses, conservatrices de musées, commissaires d'expositions et collectionneuses, « *ont fait et font l'art* ». « *Pourquoi ? Parce que l'actualité immédiate autour des artistes du Deuxième Sexe s'y prête, voire le réclame. L'importante rétrospective Niki DE SAINT PHALLE, qui se tient au Grand Palais du 17 septembre au 2 février (synthèse du 19 septembre), ouvre une saison qui met à l'honneur Sonia DELAUNAY, Camille CLAUDEL et Tania MOURAUD, pour les événements les plus médiatiques* ». En kiosque !

Le féminisme au secours de la mode

Sous le titre « *Femmes, je vous hèle* », **Le Monde** du 2 octobre consacre une page aux collections parisiennes de prêt-à-porter printemps-été 2015, qui, selon le quotidien, « *entendent concilier féminisme et féminité* »... « *Karl Lagerfeld est le candidat idéal* », estime **Le Monde**. « *A la direction artistique de Chanel, il est immergé dans la philosophie d'une maison dont la fondatrice a beaucoup fait pour les femmes* ». Il organise cette année son défilé sous forme d'une manifestation féministe dans une rue parisienne reconstituée sous la verrière du Grand Palais. « *Le féminisme est-il une bonne stratégie marketing ?* », se demandent cependant plusieurs observateurs (-trices !).



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>